

Université Paris 8, volet établissement du contrat de site CA du 3 juillet 2020

I. Présentation générale

L'établissement, son identité, son environnement

Reconnue par le HCERES comme un « établissement atypique conjuguant expérimentation et ancrage territorial avec une volonté forte d'ouverture sociale », Paris 8 tire de son identité et de ses valeurs le projet qu'elle souhaite porter pour les années à venir.

Paris 8 s'est implantée sur un territoire qui est reconnu aujourd'hui comme un territoire de contrastes et de mutations : département à la démographie dynamique qui s'accompagne d'un développement économique réel sur un territoire devenu premier en matière de création d'emplois, il est aussi le département le plus pauvre de France et celui où le taux de chômage y est un des plus forts, la création d'emploi ne bénéficiant pas en priorité à sa population. Au cœur du Grand Paris Nord, c'est un territoire en pleine mutation, toute à la fois urbaine, économique, et sociale, mais aussi un territoire de création et d'innovation qui accueillera une bonne partie des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et où s'est constitué, en plus des deux universités du département, un pôle de création, d'enseignement et de recherche à la suite notamment de l'ouverture du Campus Condorcet, situé à proximité de la MSH Paris Nord. Si la stratégie et la politique de Paris 8 favorisant son ancrage territorial font déjà partie de ses points forts, l'université entend encore consolider cette position, car elle lui permet de jouer un rôle moteur dans son domaine, à toutes les échelles territoriales et dans leur articulation, du plus local à l'international, mais aussi dans le dialogue entre les acteurs, entre les disciplines et entre les projets. Tournée vers la société dans laquelle elle puise ses questionnements, Paris 8 a pour ambition de poursuivre une recherche ouverte et collaborative à l'écoute des problématiques contemporaines et des transformations sociales, auxquelles elle peut apporter son éclairage, au sein d'un réseau de collaborations matérialisées par différents lieux de recherche dans lesquels elle est présente (Campus Condorcet, MSH, ComUE UPL...).

Université à dominante ALL-SHS, Paris 8 a développé son identité, fruit de son histoire, par une approche critique, expérimentale et interdisciplinaire qui a fait émerger des disciplines et des pratiques nouvelles d'enseignement et de recherche, mais elle a su également s'enrichir des apports d'autres disciplines, notamment des Sciences et Techniques. C'est à partir de cette matrice que l'université Paris 8 continuera à développer une recherche inventive et critique, confortant ainsi sa place spécifique dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. Au sein d'une ComUE confédérale et de projets, l'Université Paris Lumières, dont elle est fondatrice avec l'université Paris Nanterre et le CNRS, Paris 8 contribue au déploiement de projets transversaux et ambitieux sur les thématiques retenues comme prioritaires et bénéficie de collaborations porteuses et ouvertes avec les membres et les associés tout comme d'une mutualisation des forces et des moyens. C'est sur ce modèle d'incubateur et dans la perspective de développement d'une communauté de projets que Paris 8 souhaite prendre une part active à la consolidation de la ComUE et du rôle qu'elle sera amenée à jouer au sein du Campus Condorcet, dont les deux universités sont par ailleurs membres.

En raison de son implantation, de sa tradition d'ouverture et de promotion d'un égal accès à l'enseignement supérieur, mais aussi de ses spécificités, Paris 8 accueille, parmi ses presque 24000 étudiants, un public très diversifié, en formation initiale comme en formation tout au long de la vie, à distance ou sur ses différents sites, public originaire de son territoire, de la Région académique, d'autres parties de la France ou encore, et de manière bien plus importante que dans beaucoup d'autres universités, de l'étranger. Forte de cette mixité, et soucieuse de sa responsabilité envers ses publics, Paris 8 a fait de la réussite et de la promotion sociale de ses étudiants un axe prioritaire qu'il convient encore de consolider et d'améliorer au travers de l'offre de formation, des dispositifs de réussite

étudiante, de l'insertion professionnelle mais aussi des liens entre formation et recherche, et surtout de formation par la recherche, porteurs d'une approche originale et critique de l'enseignement.

Au cœur des valeurs de Paris 8, l'engagement constitue une colonne vertébrale de l'établissement, qui s'appuie sur l'engagement de ses étudiants et de ses personnels, et sur une vie de Campus riche et dynamique. Cet engagement de nos publics bénéficie d'une reconnaissance croissante dans les cursus et les formations, et contribue à la volonté de Paris 8 d'être une université inclusive, de renforcer l'accueil de chacun et la solidarité au sein de l'établissement et au-delà. C'est aussi dans ce sens que Paris 8 entend se saisir pleinement de la transition écologique et sociale, du développement durable et de la responsabilité sociale et sociétale des universités, en inscrivant ces enjeux dans les missions essentielles de formation et de recherche mais aussi dans le fonctionnement global de l'établissement. Dans le cadre démocratique que l'université souhaite encore consolider grâce à de nouveaux espaces encourageant la participation de la communauté entière et les processus d'élaboration collective, il s'agira de renforcer la gouvernance et le pilotage de l'établissement dans le prolongement des évolutions initiées lors du précédent contrat, en améliorant leur efficacité au regard des orientations et des projets portés de manière prioritaire.

Ainsi, avec la volonté pour les années à venir d'un développement de l'identité de l'université en cohérence avec ses spécificités et son évolution, et conformément au projet stratégique, Paris 8 développera ses missions essentielles de formation et de recherche en portant l'ambition permanente d'une université qui accueille une communauté mixte aux besoins multiples, transforme par son approche expérimentale et critique, et co-construit son avenir en interne avec tous ses acteurs, mais aussi à l'externe avec ses partenaires et à toutes les échelles de territoire.

Les axes stratégiques proposés dans ce contrat pour les années 2020-2024 répondent à ces orientations et se déclinent de la manière suivante.

L'axe 1 du contrat porte sur la participation de l'université Paris 8 à la réalisation du contrat de site et plus particulièrement à la consolidation d'un modèle de regroupement original, fondé sur une communauté de projets, ouvrant la voie à de nouveaux espaces de coopération nés dans le cadre du Campus Condorcet.

L'axe 2 répond à la volonté de poursuivre la politique de recherche déjà engagée, tout à la fois collaborative et ouverte, et qui s'appuie sur les possibilités offertes par la participation de Paris 8 à de nombreux réseaux de collaborations scientifiques tant institutionnels que territoriaux.

L'axe 3 traduit la priorité de l'université de favoriser la réussite de chaque étudiant par des parcours ajustés et un accompagnement soutenu, permettant d'accueillir et prendre en compte la diversité des publics.

L'axe 4 développe les actions projetées pour mettre l'engagement au cœur de la politique d'établissement, le valoriser et contribuer ainsi à une société inclusive.

L'axe 5 enfin développe les actions projetées sur les cinq prochaines années pour consolider un pilotage et une gouvernance efficaces, fondée sur des valeurs partagées et des processus d'élaboration collective.

II. Axes stratégiques et objectifs

Axe 1 : Participer à la consolidation d'un modèle de regroupement original fondé sur une communauté de projets et investir les nouveaux espaces de coopération nés dans le cadre du Campus Condorcet

L'université Paris 8 est engagée au sein la ComUE Université Paris Lumières, qui comprend également deux autres membres (l'université Paris Nanterre et le CNRS), seize associés et une composante (le CIPh). Le précédent contrat a permis de renforcer cette ComUE originale, car centrée majoritairement sur les Arts, Lettres, Langues et SHS, et reposant sur un fonctionnement confédéral auquel l'université Paris 8 est particulièrement attachée. Ce regroupement permet à l'établissement de se projeter au-delà de lui-même, de renforcer son ancrage au sein du Grand Paris, de faire vivre et de diffuser ses valeurs

et son identité. Il est perçu par les établissements qui le composent comme un accélérateur de projets pédagogiques et scientifiques qui fait bénéficier les institutions qui y participent (membres, associés, composante) de la plus grande part de ses ressources. Le prochain contrat devra entretenir cette dynamique, qui souffre encore d'un manque de reconnaissance, et dans le but de mieux y associer l'ensemble de la communauté universitaire.

Dans cette optique, il conviendra tout d'abord de mieux valoriser et de soutenir les formations expérimentales (à l'image du Nouveau Collège d'Etudes Politiques), mais aussi l'ensemble des formations à destination des doctorants portées par la ComUE. Pour renforcer la place de la ComUE dans le paysage de Paris 8, il est en outre prévu de s'appuyer sur le déploiement du NCU *So Skilled* dans toutes les licences de l'université à compter de la rentrée 2020-2021 (**objectif 1**).

Paris 8 poursuivra sa participation active à l'émergence de projets scientifiques ambitieux comme l'EUR ArTeC au sein des trois grands domaines identifiés par la ComUE Université Paris Lumières (« créations », « culture et patrimoine », « sociétés »), en s'attachant à favoriser le développement de programmes de recherche avec l'ensemble des partenaires culturels et relevant du champ social de la ComUE (**objectif 2**).

Paris 8 s'appuiera enfin sur la ComUE pour étendre le périmètre de son territoire au Grand Paris, en s'impliquant ainsi dans la démarche d'ouverture de la ComUE sur la société, en faisant naître une politique scientifique de site au sein du Campus Condorcet (**objectif 3**).

Objectif 1 : Soutenir les formations doctorales et expérimentales réalisées dans le cadre de la ComUE et poursuivre le déploiement à Paris 8, en coordination avec Paris-Nanterre, du NCU *So Skilled*, de manière transversale dans l'ensemble des formations (LMD4)

- Paris 8 soutient le projet de site, notamment en ce qui concerne les formations doctorales à l'éthique : l'université fera l'inventaire de ses formations afin de les transmettre à la ComUE dans le but de réaliser une banque des séminaires croisés et, en retour, valorisera celles proposées par les autres membres ainsi que par le site lui-même. Un travail particulier pour articuler les comités d'éthique sera également réalisé.
- Comme l'établissement le fait en interne, Paris 8 apportera son soutien aux formations expérimentales existantes au sein de la ComUE, à l'image du NCEP, ou de celles proposées au sein de l'EUR ArTeC, et sera attentif à toute proposition émergente à l'intérieur des universités, pensée en collaboration avec les associés relevant du domaine culturel et du domaine social. Pour le NCEP, une attention particulière sera portée aux relations entre les universités et à l'encadrement administratif du diplôme.
- Le NCU *So Skilled* a été obtenu dans le cadre du PIA 3 par le site ; il est en cours de développement au sein des deux universités membres. À Paris 8, il innerve l'ensemble des formations, à la fois par des modules (M2E, M3P) intégrés à l'ensemble des licences à partir de septembre 2020 et la mise en œuvre du LMD3, et par un catalogue enrichi par des appels à projets semestriels qui permettent la mise en place d'EC expérimentaux, ouverts à l'ensemble des étudiants.

Objectif 2 : Contribuer activement à l'émergence de projets scientifiques ambitieux sur les trois grands domaines : créations, culture et patrimoine, sociétés

- Afin de développer la contribution des enseignants-chercheurs de l'université Paris 8 à l'émergence de projets scientifiques ambitieux, portés au niveau du site, et de s'appuyer sur la ComUE pour développer des politiques de recherche innovante (recherche action, cf. Axe 2), il est nécessaire de faire mieux connaître et partager les activités de la ComUE au sein de la communauté universitaire. Cela passe par la diffusion des appels à projets, la présentation dans les instances des activités et projets de la ComUE, le renforcement des liens entre les services

de recherche. Il s'agit dans le même mouvement de favoriser les collaborations avec les membres associés de la ComUE avec lesquels seront encouragés des partenariats et programmes de recherche dans le champ culturel mais aussi dans le champ de l'intervention sociale (participation aux AAP Associés). L'accent doit être mis notamment sur l'implication des jeunes chercheurs.

- D'un point de vue disciplinaire, la mobilisation des sciences et techniques constitue un apport original de l'université Paris 8, qui a déjà développé une forte interaction des disciplines scientifiques avec les Sciences humaines et sociales ou les Arts, lettres et langues (formations innovantes comme ATI par exemple, humanités numériques). Des disciplines comme les sciences du langage seront également mobilisées pour participer au pôle que souhaite développer le site en la matière, à la suite du PIA3 (EUR DivLinc). Le projet de DIU *Deaf Studies* constitue un jalon et s'insère dans cette logique, avec des collaborations nouées avec les partenaires de la ComUE Université Paris Lumières, notamment l'INSHEA.

Objectif 3 : S'impliquer dans la démarche d'ouverture de la ComUE sur la société et sur le monde, aux différents échelons territoriaux de celle-ci

- Étendre le territoire de Paris 8 : avec le CNRS, au rayonnement national et international, avec Paris Nanterre, implantée dans le département des Hauts-de-Seine, et le siège de la ComUE situé dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, le site constitue pour Paris 8 une opportunité de renforcer sa présence au cœur du Grand Paris. Cette possibilité est encore élargie par l'ouverture du Campus Condorcet auquel participent Paris Nanterre et Paris 8. La ComUE UPL devra faire émerger une politique scientifique de site au sein de Condorcet.

Axe 2 : Développer une recherche collaborative et ouverte

Forte de son histoire et de son identité, Paris 8 se distingue par sa volonté d'expérimenter de nouvelles disciplines, de nouvelles modalités de recherche qui non seulement s'adaptent mais cherchent aussi à provoquer des changements au sein de la société et, plus spécifiquement, au sein de l'enseignement supérieur. Pour les années à venir, à l'instar de la politique menée au cours du précédent contrat, Paris 8 entend poursuivre sur cette voie en matière de recherche et offrir à tous ses chercheurs un cadre leur permettant de développer une recherche inventive, critique, qui, s'appuyant sur des collaborations multiples et sur une approche transversale, consolide sa place au sein de la recherche dans les SHS et poursuit son engagement au service de la société. Cette recherche collaborative et ouverte, fondée sur une dynamique d'émergence peut s'appuyer sur un budget sanctuarisé et même en hausse ces dernières années. Elle a donné lieu, dans le contrat précédent à des projets d'EUR dont les thématiques sont transformantes et transversales (qu'ils aient été retenus ou non dans le cadre du PIA3) et qui pourront être poursuivis sous d'autres formes (diversité linguistique et société inclusive, participation citoyenne, justice spatiale...).

Cette orientation scientifique implique d'améliorer les conditions financières, matérielles et le soutien administratif nécessaires à tous les chercheurs pour développer ce type de recherche (**objectif 1**).

Cette dynamique d'émergence s'appuie également sur le développement et la structuration des partenariats (**objectif 2**) et du maillage institutionnel, scientifique, territorial et international des lieux de recherche dans lesquels Paris 8 est investie (sur son propre Campus avec la Maison de la recherche ; au sein de la ComUE et avec ses associés ; au sein du Campus Condorcet ; de la MSH Paris-Nord, mais aussi avec le développement du Poste Source – Centre Numérique d'Innovation Sociale Paris 8, et dans les réseaux d'alliances qui se structurent sur le plan international – réseau de la *Critical Edge Alliance*, projet d'université européenne).



L'articulation forte avec des espaces de recherche aux thématiques multiples, aux modalités de recherche diverses et innovantes, où se rencontrent des acteurs des territoires, de la société civile, du monde socio-économique, des institutions culturelles, contribuera à l'émergence d'une recherche ouverte sur le monde et engagée au service de la société (**objectif 3**).

Objectif 1 : Soutenir administrativement et financièrement une dynamique d'émergence :

- Développer un soutien particulier aux jeunes chercheurs (AAP spécifiques jeunes chercheurs, 2 ans après soutenance) et accompagnement des néo-MCFs ; soutenir plus spécifiquement la place des STS dans leur articulation et en interdisciplinarité avec les ALL-SHS ;
- Dégager du temps pour la recherche : augmentation des CRCT, délégations, réflexion en cours sur une décharge des chercheurs qui déposent des projets d'envergure européenne (si admissibilité la première année) ;
- Soutien financier aux projets de recherche via des AAP ciblés : soutenir des projets émergents, AAP « recherche exploratoire » (2 ans + 1 an) et AAP « interlabo » pour favoriser l'inter-voire la transdisciplinarité, et permettre à de nouveaux objets d'émerger ainsi ;
- Renforcer le soutien de l'expertise administrative : soutien au montage et à la participation à des projets européens en lien avec UPL ; à la Direction de la recherche, recrutement d'un IGR (temporaire) sur le traitement de données massives (*big data*) avec pour objectif l'aide au montage de projets européens ; labellisation HRS4R.

Objectif 2 : Structurer des partenariats : la continuité des échelles territoriales au service de la recherche

- **Au niveau de l'Université Paris Lumières** : développer les échanges et la communication sur la Comue et les actions menées, notamment comme incubateur de projets : renforcer la coordination des AAP Comue pour des projets d'envergure, bénéficier du soutien du bureau Europe qui sera consolidé, des partenariats avec les associés et partenaires culturels, de la politique doctorale (augmentation des contrats doctoraux et post-doc), travail commun des comités d'éthique, développement Science ouverte et numérique, projet de centre de recherche sur les Balkans, développement d'un observatoire des libertés académiques ;
- **Au niveau du Campus Condorcet** : au-delà des deux UMR installées, implantation de projets de recherche impliquant d'autres UMR ; développement de l'installation des doctorants ; projet d'implantation d'une chaire UNESCO EVA (Éthique du Vivant et de l'Artificiel) ;
- **Au niveau du territoire** avec le Poste Source, Centre numérique d'innovation sociale de Paris 8 (voir également dans l'axe 4) : incubateur de projets en lien avec Plaine Commune, forte implication sur le développement durable et le développement de l'Économie sociale et solidaire (partenariat étudié avec Roskilde notamment sur la question de l'accès aux soins) ; déploiement en vue d'élargir l'interdisciplinarité avec les ST, et les liens en mode collectif et collaboratif avec les entreprises publiques et privées ; articulation sciences humaines et sociales et numérique en tant que moteur des transformations ; renforcement de la dynamique recherche-formation-expérimentation ; accompagnement d'acteurs et d'étudiants pour des co-constructions interdisciplinaires et intersectorielles ;
- **Au niveau européen** : déploiement du projet d'université européenne *ERUA* avec l'université de Roskilde et d'autres universités d'Allemagne, de Grèce et de Bulgarie, développant des pédagogies différenciées et des recherches expérimentales dont la thématique serait celle des enjeux sociaux et sociétaux dans le monde, comme celui de la transition écologique et du changement climatique. Le réseau ainsi créé ouvrira aux jeunes européens des opportunités d'échanges internationaux, en développant des formes de mobilité adaptées à ses publics, en proposant des formats de séjours plus courts et collectifs en mobilité sortante, mais aussi en présentant dans sa formation des « bouquets d'enseignements », où les cours dans d'autres langues que le français seraient inscrits, développement du pôle projet européen, renforcement du rôle de chargé de mission Europe créé en 2020 ;



- **Au niveau international** : prendre appui sur la construction d’alliances et la participation à des réseaux CEA (à développer notamment sur la transition), développement de la dimension internationale de la recherche par une meilleure coordination avec le SERCI dans l’accompagnement des chercheurs.

Objectif 3 : Une recherche engagée au service de la société

- **Développer des modalités de recherche innovantes**, liant expérimentation, critique et innovation sociale, en prise avec notre territoire et la société : recherche-action, recherche-crédation, inter- et transdisciplinarité, liens recherche / formation, sur le développement durable ou encore les crises mondiales et leur impact sur le territoire (crise de la COVID 19, crise migratoire). Renforcement des liens avec les entreprises, par le biais de l’innovation et la recherche. L’initiative de renforcer le tissu avec les entreprises sera soutenue par la Région.
- **Donner confiance à la recherche en la présentant comme responsable** : création d’une charge de mission dédiée à la déontologie et à l’éthique ;
- **Insérer les docteurs et jeunes chercheurs pour contribuer à la transformation de la société** : penser la place d’un docteur dans la société et à son insertion dans cette dernière ;
- **Mieux faire connaître pour mieux partager, renforcer la valorisation de la recherche** : par un soutien et un développement du pôle valorisation (projet d’utilisation des frais de gestion et des *overheads* pour renforcer le pôle – environ 50 000 euros / an) ; par une stratégie de développement du numérique qui permettra de concevoir, développer des plateformes numériques pour la préservation et la valorisation du patrimoine numérique résultant de la recherche faite à Paris 8 (plan de gestion des données de la recherche avec un objectif de mise en place en juin 2021 après la phase pilote impliquant des laboratoires test, le recueil pour des besoins et l’évaluation des coûts), des compétences numériques développées grâce à la recherche, l’expérimentation et la formation, en partenariat avec le SCD et le CNIS.

Axe 3 : Favoriser la réussite de chaque étudiant par des parcours ajustés et un accompagnement soutenu

La nouvelle offre de formation entrera en vigueur dès la rentrée 2020. Profondément renouvelée et conçue de manière collégiale, cette offre de formation porte une double exigence : la réussite et la promotion sociale de tous les publics, et l’exigence d’invention et d’expérimentation. A cette fin, l’accent est mis sur une offre de formation modulaire et personnalisable permettant d’accueillir une grande diversité d’étudiants (**Objectif 1**). En 2020, et sur la durée du contrat, l’offre de formation développera la pluridisciplinarité par la création des licences accordées et des doubles diplômes, ainsi que l’ouverture de licences avec option « accès santé » (L.AS) en lien avec Paris 13. Elle permettra le renforcement des transversalités pour soutenir la poursuite d’études et faciliter l’insertion professionnelle des étudiants. Elle accompagnera la création de nouvelles mentions et de nouveaux parcours dans des champs de formation et de recherche émergents qui contribuent au rayonnement de l’université.

Au cœur de l’offre de formation, la place des dispositifs d’accompagnement et la valorisation des compétences transversales seront renforcés sur la durée de ce contrat (**Objectif 2**), avec notamment la généralisation des dispositifs dédiés à la réussite étudiante et à l’insertion professionnelle consolidés par la structuration du NCU *So Skilled* centré sur le développement des compétences transversales. Les résultats encore insuffisants de la réussite étudiante, notamment en première année, les faiblesses de l’articulation licence-master feront l’objet d’actions spécifiques avec les dispositifs tremplins (tremplins réussite, tremplins métier et tremplin master), le développement des pédagogies innovantes et la mise en place du DU de propédeutique “*Universitas*”.

Pour répondre aux aspirations de nos publics dans toutes leurs diversités, l’offre de formation proposera des dispositifs orientés vers la promotion sociale, l’accès aux mondes professionnels et la poursuite



d'études (**Objectif 3**). A cet égard le contrat prévoit le développement d'actions adaptées aux rythmes des étudiants et à leur situation personnelle, à favoriser et préparer la poursuite d'étude ou les réorientations, à développer les opportunités de mobilité, mais aussi les liens avec l'environnement économique et social (apprentissage, professionnalisation des formations, développement de l'entrepreneuriat étudiant).

Objectif 1 : Développer une offre de formation modulaire et personnalisable pour accueillir tous les étudiants (en formation initiale, formation tout au long de la vie, formation à distance)

- **Elargir / Renforcer la pluridisciplinarité** (ouverture pluridisciplinaire, personnalisation du projet d'étude et circulation entre parcours) : par les champs de formations, les bouquets de licences, les licences accordées, les doubles licences ;
- **Soutenir des formations pilotes de pointe** (ex : place de l'ESS en AES, Genre, cyber-sécurité, ATI, création littéraire, Humanités numériques), qui permettent de repenser les disciplines, faire émerger de nouveaux courants, et, qui, pour certaines, peuvent s'appuyer sur nos instituts (IEE, IFG...);
- **Développer les transversalités** (pour reconnaître et valoriser les compétences transversales), améliorer la capacitation étudiante par la transformation pédagogique et enrichir l'offre de formation par des propositions d'enseignements non conventionnels et aux formats variés. Approche collaborative des ALLSHS (modules "So Skilled" décloisonnement disciplinaire) au service de la réussite étudiante (DU *Universitas*), de l'acculturation aux mondes académiques et professionnels par des approches centrées sur l'expérience étudiante (M2E, M3P) ;
- **Etoffer le champ "expérimentations, critiques"** qui structure la recherche comme la formation et présente, de la licence au master, une carte complète des initiatives pilotes préfiguratrices des transformations des enseignements universitaires (ArTeC, FTLV, DU comme par ex: « Violences faites aux femmes »), pouvant alimenter le catalogue des EC libres labellisés *So Skilled* (NCU) introduits dans les parcours initiaux ;
- **Développer l'interdisciplinarité** (cultiver les collaborations entre disciplines par actions, thématiques, engagements internationaux), par la coopération entre disciplines développée autour de projets partagés (humanités et environnement, humanités numériques, JOP 2024), ou autour de partenariats internationaux (Université européenne, *Critical Edge Alliance*) ;
- **Etoffer l'offre de modules courts** destinés à la Formation tout au long de la vie pour faciliter leur suivi au cours de l'expérience professionnelle par le biais notamment des DU ;
- **Renforcer la formation à distance** : développer des parcours « classiques » qui peuvent articuler des enseignements en présentiel et des enseignements à distance : hybridation des enseignements, combinaison entre une offre distancielle complète « standard » IED et des propositions aménagées « ponctuelles » du BAPN ; moderniser les outils de l'IED, en articulation avec le BAPN, projet amorcé en réponse aux nouveaux besoins mis en évidence par la crise sanitaire du Covid-19 ; développement d'une diversification des usages du numérique).

Objectif 2 : Au cœur de l'offre de formation, renforcer la place des dispositifs d'accompagnement et la valorisation des compétences transversales

- **Projeter et préparer l'entrée à l'université** : dans le cadre du nouveau bac, accompagner les lycéens vers l'université par la poursuite des Cordées de la réussite mais aussi le développement des collaborations entre équipes pédagogiques des établissements du second degré et l'université notamment avec les lycées professionnels. (
- **Accueillir et orienter** : projets de L1 +, DU "*Universitas*", DU propédeutique disciplinaire (ex musique et en 2021 AE-ECOGESTION) ; valoriser les compétences transversales pour développer les compétences disciplinaires et professionnelles (NCU *So Skilled*) ;
- **Accompagner et transformer** : développer des actions de direction d'étude (créer un écosystème favorable aux apprentissages universitaires par une approche systémique associant tutorat, entretiens, intensifs et ateliers vie universitaire) ; former les enseignants aux nouvelles



pratiques pédagogiques (par essaimage et contributions extérieures – Eloquentia par exemple, notamment dans le cadre de *So Skilled*).

Objectif 3 : Mettre en œuvre une offre de formation tournée vers la promotion sociale

- **Adapter le projet d'étude aux rythmes des étudiant.es** (décorrélation possible entre années et cycles) : parcours accélérés, étendus, aménagés par des propositions de type « Tremplins » en licence (tremplins « réussite », « master », « métiers », « Licence Professionnelle »), consolidation de la préparation à la recherche (modèle ArTeC), création de parcours expérimentaux et certifiants entre le master et le doctorat (penser le DIU comme une sorte de dispositif tremplin vers le tremplin doctorat, comme par exemple le DIU *Deaf studies*) ;
- **Transformer le lien entre les cycles L et M** afin de renforcer la poursuite d'études au sein de l'établissement et d'accompagner les étudiants dans un projet de professionnalisation ou vers un projet de recherche ; la valorisation et la reconnaissance des compétences transversales, grâce au NCU *So Skilled* et aux dispositifs Tremplins Masters dès la deuxième année de licence y concourront.
- **Accompagner les besoins spécifiques des étudiant.e.s** (politique des chartes) : étudiants sportifs ou artistes de haut niveau, étudiants en emploi, étudiants en situation de handicap, étudiants engagés ;
- **Internationaliser les formations et renforcer les mobilités étudiantes** en les adaptant à nos publics (mobilités courtes financées par la CVEC, développement des mobilités dans le cadre des alliances nouées avec le projet d'université européenne ERUA et la *CEA*) ;
- **Développer l'apprentissage** : création d'un CFA au sein de Paris 8, collaboration avec des structures acceptant le transfert des compétences en la matière (ex.: CFA AFIA), coordination par la direction formation de l'ouverture des formations à l'apprentissage, soutien de l'établissement aux formations pilotes (ex. Économie sociale et solidaire) ; apprentissage par les pairs (création d'espaces collaboratifs et modulaires) ;
- **Renforcer le soutien à l'entrepreneuriat étudiant** notamment par le biais des partenariats noués au sein du Poste Source, avec les partenaires socio-économiques du territoire, mais aussi avec le soutien d'UPL et le renforcement administratif pour l'accompagnement aux programmes européens ou Pépité ;
- **Professionaliser les formations à tous les niveaux** (M3P, tremplins métiers ...) avec une attention particulière portée aux métiers de l'enseignement qui correspondent à un besoin important du territoire (Master MEEF, formations à l'agrégation).

Axe 4 : Valoriser l'engagement pour contribuer à une société inclusive

Les universités ont un rôle-clé à jouer pour penser les mutations du monde contemporain, et agir face aux transformations qui nous affectent. Depuis sa création comme Centre expérimental de Vincennes, Paris 8 se distingue par un engagement social et politique fort, qui anime sa vie de campus et marque son rapport à son territoire et à la société. L'engagement, la responsabilité sociale, sociétale et écologique seront des axes structurants de développement de l'université Paris 8 pour les années à venir. Cet axe ici présenté se veut transversal : l'engagement doit être au cœur des formations, nourrir les recherches, tout en étant au cœur des processus RH et des outils de pilotage.

La transformation en avril 2020 du Service de la Vie Etudiante en une véritable Direction « Vie de Campus » donnera à la vie étudiante un soutien à la hauteur de sa dynamique avec une orientation forte sur l'engagement citoyen et la vie associative, donnant lieu à des certifications dédiées et à l'organisation d'événements structurants (à l'instar du Grand 8). Ces actions seront accompagnées de dispositifs d'évaluations et d'enquêtes qui permettront une meilleure connaissance des publics et des conditions d'études sur le campus (**Objectif 1**).

Pour bâtir un modèle d'université inclusive et mieux accueillir les personnels et étudiants ayant des besoins spécifiques, l'établissement veillera à accompagner (sur le plan social, mais aussi sur le plan des formations et des carrières) chaque membre de la communauté universitaire et ainsi améliorer la qualité de vie et la santé au travail et sur le Campus (**Objectif 2**).

Enfin, fidèle aux valeurs qui ont marqué son histoire et lui ont valu le surnom d'« université-monde », Paris 8 pérennisera les dispositifs de solidarité qui ont été mis en œuvre ces dernières années, par l'élaboration et la mise en œuvre de projets avec les pays européens ou avec les pays du Maghreb, ou encore en s'engageant pour l'accueil de chercheurs en danger dans leur pays (Programme PAUSE) (**Objectif 3**).

Objectif 1 : Soutenir une Vie de Campus dynamique fondée sur l'engagement

- **Reconnaître et encourager les expériences étudiantes, et l'engagement étudiant** (EC libre inclus dans le catalogue de propositions *So Skilled*, parcours dédié du DU *Universitas*, prix de l'engagement de l'Université Paris Lumières ;
- **Soutenir la vie associative et l'engagement au sein de l'université** : coordination de la CVEC (commission CVEC, répartition de la ressource auprès des services, lancement d'un budget participatif doté d'une enveloppe de 100 000 euros) ; appui au Conseil de la Vie Associative présidé par la Vice-Présidence Étudiante ; organisation d'enquêtes sur la vie de campus (cellule enquête de la Direction Vie de Campus) et préparation d'événements étudiants FSDIE, Coop en 8 ;
- **Valoriser et accompagner les associations étudiantes** : création de la Maison des associations, développement des tiers-lieux ; soutien des dynamiques associatives (CVEC, FSDIE), notamment dans leurs articulations avec les formations et les partenaires dans les domaines de la création et de la culture ;
- **Favoriser l'animation du Campus** avec la poursuite du Grand 8 (événement inter-associatif de rentrée avec présentation de performances et créations étudiantes, articulation avec les institutions économiques, culturelles du territoire, forums d'échanges et de débats thématiques) ; et par l'organisation d'événements ponctuels (accueil *Critical Edge Alliance*) et la participation à des événements d'envergure mondiale (JOP 2024 en lien avec le chargé de mission JO) ;
- **Mieux connaître la vie des étudiants** : la cellule enquête de la Direction vie de campus, en lien avec l'OVE de la direction formation, produira des rapports semestriels sur les pratiques et expériences étudiantes (transport, logement, santé, alimentation, usages numériques...). Ces données viendront outiller les choix de la gouvernance en matière d'accueil, d'accompagnement social et de soutien aux initiatives sur le campus.

Objectif 2 : Faire de Paris 8 une université inclusive pour répondre à nos engagements en termes de responsabilité sociale et sociétale

- **Mieux accueillir les publics et personnels avec des besoins spécifiques**
Pour l'accueil des étudiants étrangers : la nouvelle direction de la Vie de campus permettra d'ouvrir un guichet unique facilitant et accompagnant leurs démarches, en lien avec les services de la préfecture (attribution ou prolongation des titres de séjour) ; favoriser l'accueil en développant l'apprentissage du français au travers du DU Français Langues Etrangères.
Pour les personnes en situation de handicap : mise en œuvre du schéma directeur handicap voté en juillet 2019 pour la période 2019-2023 (feuille de route en matière d'actions). Le pôle RSSU de la nouvelle Direction Vie de Campus suivra ce schéma pour le volet étudiants en relation avec la cellule handicap, notamment pour valoriser l'accompagnement du handicap à Paris 8 ;
- **Renforcer l'aide sociale à destination des étudiants et des personnels**
Pour les étudiants : création d'un fonds social dans le cadre de la CVEC destiné à répondre à l'urgence sociale et à la précarité (particulièrement mise en évidence par la crise sanitaire du covid-19), accès à la santé, accès au logement, coordination des commissions de remboursement



des frais d'inscriptions ; accompagnement et suivi des campagnes d'inscription par dérogation en lien avec la Direction de la scolarité ; partenariat avec l'administration pénitentiaire dans ses missions de réinsertion ; pilotage des conventions cadres avec des partenaires majeurs de l'accompagnement social (ZUP de CO, AFEV, Ligue de l'Enseignement etc...) ;

Pour les personnels, révision des prestations pour accompagner l'ensemble des agents : prise en charge d'une inscription à une activité ; participation avec la mairie de Saint-Denis à la création d'une MAM dans le quartier avec des places réservées (étudiants/personnels) ; partenariat avec un bailleur pour bénéficier de logements vacants dans le quartier ;

- **Améliorer la qualité de vie et la santé au travail et sur le Campus**

Formaliser des procédures pour les agents qui rencontrent des problèmes de santé : améliorer l'accompagnement individuel, pour les CLM mettre en place une compensation des pertes de salaire, préparer le retour à l'emploi.

Travailler sur la prévention des risques psycho-sociaux avec une attention portée à l'éthique (en lien avec l'Université Paris Lumières), au développement durable et à la santé ;

Elaboration d'une charte des valeurs sociales (respect, égalité et lutte contre les discriminations, la précarité sociale), projet de labellisation égalité et diversité, poursuite des actions d'information et de prévention contre les violences faites aux femmes ;

- **Faire établissement par une formation adaptée aux missions et à la carrière de chaque agent**

Renforcer la formation des personnels : formation des nouveaux personnels (nouveaux dans leurs fonctions et responsabilités comme les néo-MCF ou nouveaux à l'université), préparation aux concours et accompagnement des mobilités et situations individuelles, accompagnement dans les prises de responsabilité (formation des directeurs d'unités de recherche, formations des nouveaux élus dans les instances, formation des directeurs de composantes, formation à destination des élus siégeant dans les sections disciplinaires...), accompagnement et formation sur des problématiques spécifiques comme les questions d'égalité femmes-hommes ou de violences de genre, dispositifs de prévention des risques psycho-sociaux ;

Accompagner les mobilités des personnels en interne ou externe pour mieux répondre à leurs choix de carrières et aux transformations des métiers et de l'organisation des services, dans une perspective GPEEC : accompagnement par le nouveau pôle de développement RH, formation en cours de la responsable au "Conseil mobilité carrière", favoriser les partages d'expériences et la connaissance des métiers internes à l'établissement.

Objectif 3 : Poursuivre l'engagement/la solidarité de Paris 8 au-delà du Campus

- **Développer l'ancrage dans un territoire en transformations** avec le Poste source, mettre en synergie acteurs académiques (étudiants et enseignants spécialisés en ST et ALL-SHS), socio-économiques, associatifs et institutionnels, pour penser des expérimentations sociales au service des habitants du territoire : création d'un incubateur d'entreprises dans le domaine de l'ESS ; développement du projet "Programme d'expertise coopérative et d'expérimentation entrepreneuriale, en réponse à la crise Covid-19 sur le territoire de la Seine-Saint-Denis" ; expérimentation de projet d'entreprises socialement innovantes pour contribuer au développement durable et inclusif du territoire (remise de prix, accompagnement à la création d'entreprises).
- **Solidarité francophone, des partenariats avec les pays du Maghreb** : l'université continuera de soutenir les relations nouées avec certains pays d'Afrique et notamment du Maghreb, s'appuyant sur des formations existantes (Master Méditerranée Maghreb-Europe) ou sur des coopérations de recherche en cours (par exemple la création d'une université internationale coopérative sur les questions d'éducation et de santé publique avec le Sénégal, le Brésil et le Portugal). Les liens tissés par l'IUT de Montreuil avec ses partenaires tunisiens permettront par exemple d'apporter une aide en ingénierie pour le développement de formations ici et là-bas.
- **Solidarité à l'échelle internationale** : Paris 8 s'est inscrite depuis 2017 dans le réseau PAUSE et accueille des enseignants-chercheurs en situation de danger dans leur pays d'origine, du fait notamment de leurs activités scientifiques. Cet engagement sera poursuivi et amplifié, à

destination des artistes par exemple, en articulation avec la ComUE, notamment avec le projet d'Observatoire des libertés académiques, et en coordination avec le Campus Condorcet autour du projet UXIL. Les liens noués dans le cadre du projet d'université européenne permettront également de travailler sur la problématique migratoire (en particulier avec l'université de la mer Egée).

Axe 5 : Consolider une gouvernance efficace, fondée sur des valeurs partagées et des processus d'élaboration collective

Circulation, mise en réseau, travail collégial : en recherche comme en formation, les prochaines années seront consacrées à la fabrique de communs, à la création d'espaces de dialogue et de rencontre entre les disciplines, pour permettre un engagement social, sociétal et écologique fort et de qualité de l'université Paris 8. Il en sera de même en termes de gouvernance et de fonctionnement administratif, où l'objectif sera de renforcer les transversalités entre les services, entre les services et les composantes, et de développer les démarches collectives d'élaboration des décisions. Ce souci de la transversalité, inextricablement lié à la volonté de construction commune, sera à la fois une conséquence et une cause du dynamisme et de l'efficacité de l'établissement en termes de pilotage, qu'il nous faut encore améliorer. En effet, l'amélioration du pilotage et de la fiabilité des indicateurs à disposition éclairera les décisions prises par la gouvernance et facilitera les processus conduisant à leur élaboration. En retour, le travail en transversalité favorisera la circulation des informations grâce à une urbanisation plus poussée encore de notre système d'information et à un pôle pilotage renforcé, et permettra ainsi de gagner en efficacité.

Il conviendra ainsi tout d'abord d'améliorer les outils disponibles, afin de rendre possible un pilotage dynamique de l'université et de sécuriser les prises de décision. Cette amélioration s'appuiera sur un ensemble de schémas directeurs, construits en résonance les uns avec les autres, élaborés de manière collaborative et qui permettront de guider l'action pour les prochaines années. Le déploiement de ces schémas directeurs pourra s'appuyer sur des données sécurisées, par la montée en puissance du système d'information, et la constitution d'un pôle pilotage au sein d'une Direction du Pilotage, des Affaires Budgétaires et Financières qui sera renforcée (**Objectif 1**).

L'amélioration des indicateurs sera le socle d'un renforcement des processus démocratiques, de la création de nouveaux espaces de dialogue et de décision, qui permettront de fabriquer du commun dans l'université. Paris 8 a besoin de débats autant que de construction d'espaces permettant de former des consensus ou des compromis. Cela passera ainsi par la mise en place de processus collectifs d'élaboration des décisions, mais aussi par une meilleure compréhension des situations et des contraintes des uns et des autres, et donc par un partage amélioré des expériences de travail (**Objectif 2**).

Cet aller-retour permanent entre « efficacité » et « travail en commun et en réseau » sera particulièrement sensible autour d'un enjeu transversal à l'ensemble de nos actions : la transition écologique et énergétique, dans laquelle l'université souhaite s'engager. Nous mettrons en place un « contrat écologique » engageant l'ensemble de la communauté universitaire, dont l'enjeu sera, en termes de gouvernance, de structurer l'ensemble des actions menées, et d'en impulser de nouvelles, que ce soit au niveau du fonctionnement quotidien de l'établissement (mobilités, économies d'énergie, rénovation des bâtiments, gestion budgétaire, marchés publics, tri, etc.), ou en termes de présence de cet enjeu dans les projets pédagogiques et scientifiques (**Objectif 3**).

Objectif 1 : renforcer les outils en faveur d'un pilotage dynamique de l'université :

- **Pôle pilotage** : recentralisation de la gestion budgétaire et financière de l'ensemble de l'université (masse salariale, recherche, etc.) vers la DPABF, pour améliorer la vision transversale ; constitution d'un pôle pilotage transversal à l'établissement pour une meilleure



maîtrise des projections budgétaires et de l'évaluation des moyens mis en œuvre pour chacune des politiques d'établissement ;

- **Modernisation du Système d'information** : poursuite de la cartographie et de l'urbanisation du SI, s'appuyant notamment sur un socle de développement réalisé en interne et sur la participation à des projets nationaux et collaboratifs (PC-SCOL, OSE...) ; développement d'une politique de sécurité informatique (PSSI) ; développement d'outils de pilotage, de gestion, de communication et de travail collaboratif ;
- **Mise en œuvre des Schémas directeurs** élaborés selon une démarche collaborative : SDH, SDNSI, SPSI ;
- **Optimisation de la gestion du patrimoine immobilier** : déploiement d'un logiciel de gestion patrimoniale, brique essentielle du SIPAT. Grâce aux données fiabilisées et centralisées, viendra ensuite une étape de rationalisation / optimisation / mutualisation.

Objectif 2 : développer la fabrique du commun et les démarches de construction participatives et collectives

- **Renforcer la vie démocratique** : pérenniser les nouveaux lieux d'échanges et de débats mis en place ces quatre dernières années (Bureau de l'université redéfini, bureau des directeurs de composantes, réunions Grand format associant l'ensemble de la communauté) ; favoriser la mise en place du Conseil de la vie étudiante et travailler sur la question du statut de la Vice-présidence étudiante ; développement des démarches participatives dans les projets ;
- **Penser conjointement les transformations patrimoniales de l'université** : passer de l'élaboration des projets à partir d'une concertation élargie (restructuration bâtiment A) à une véritable co-construction des projets avec l'ensemble des acteurs : projet expérimental des tiers lieux, projet d'aménagement des espaces extérieurs, projet du *Learning Center*, selon une démarche qui permet aux usagers d'intervenir et faire évoluer les projets (groupes de travail, ateliers, conférences, etc.) ; expérimentations envisagées dans la manière d'aménager le Campus (salles de pédagogies actives/espaces de *co-working*) ;
- **Développer des actions transversales à tous les personnels de l'université** (EC, BIATSS, Composantes, services centraux,...) pour sensibiliser à la diversité des expériences et des fonctions, développer du commun et favoriser le travail en transversalité : développement de formations communes et mixité des intervenants (interventions de personnels BIATSS dans les formations de directeurs de composantes ou DU, formation des néos-MCF), choix d'actions culturelles et voyages favorisant la mixité des publics, projets de missions dans un établissement à l'étranger (type Erasmus) composées d'équipes mixtes (BIATSS/EC ou interservices), mise en place d'indicateurs permettant d'évaluer les projets impliquant plusieurs disciplines ou inter-composantes (licences accordées, réponse à des AAP recherche, projets administratifs...) ; mise en place des échanges ponctuels d'agents dans les services pour se confronter à d'autres expériences.

Objectif 3 : élaborer et mettre en œuvre un « contrat écologique » engageant l'ensemble de la communauté universitaire

De nombreuses initiatives et projets au sein de la communauté ont pour ambition de participer à la réflexion ou l'action en faveur d'une société plus durable, qui nécessite des transformations dans nos manières de penser et de faire. Cette attention portée à la transition écologique du point de vue scientifique, dans la transformation de nos formations, la conception et la gestion de notre patrimoine et de nos espaces, et l'ensemble de notre activité (Vie de Campus, organisation du travail et déplacements, marchés publics, alimentation, ...) implique la participation de tous les acteurs de l'université (et de nos partenaires) dans leur propre champ de réflexion et d'actions, mais aussi une appropriation commune et un travail partagé. Elle requiert un niveau de coordination élevé pour mettre en cohérence ce qui existe aujourd'hui et semble encore éparé, et pour développer cette dimension forte du contrat, sous la forme d'un "contrat écologique" liant vie démocratique, efficacité de la gouvernance et engagement sociétal.



- **Communiquer sur la démarche en tant que projet d'établissement et rendre les initiatives visibles** : communication interne par les outils existants, cartographie des initiatives dans tous les domaines (recherche, formation, vie de campus, services...), organisation d'événements (par exemple dans le cadre du réseau de la *CEA*, l'accueil de la conférence internationale sur le thème "Agir dans l'enseignement supérieur face au changement climatique"), questionnaire à destination de la communauté, création d'un réseau interne de correspondants et de compétences, étude d'une plateforme de projets participatifs qui donne la possibilité aux étudiants de proposer des projets à réaliser sur le campus ;
- **Poursuivre les actions structurantes pour un Campus durable** : amélioration de la gestion des déchets et campagnes de sensibilisation (*Zero Waste*) ;
- **Mise en œuvre du schéma directeur énergie-eau** (sobriété énergétique pour atteindre les objectifs de la loi ELAN avec un partenariat avec la Banque des Territoires pour effectuer en 5 ans les actions d'économies d'énergie à TRI rapide) ; lancement d'opérations de restructuration avec une forte ambition énergétique qui engage également le cycle de vie des matériaux et les clauses sociales de nos marchés, travail entamé avec la communauté pour sensibiliser aux usages vertueux ;
Elaboration d'un schéma directeur des espaces extérieurs dans une démarche collaborative d'études des usages (ateliers prévus sur différentes thématiques, conférences) ;
Démarche architecturale qui pense les rénovations et les bâtiments *low-tech* pour en diminuer la maintenance tout en développant un patrimoine qui revalorise l'image de l'université, au travers de l'ensemble de son bâti et non d'un bâtiment "signal" ;
- **Soutenir les projets à fort impact environnemental et social** : Soutien au travers des projets étudiants ; étudier la création d'une épicerie solidaire sur le campus ou d'une cafétéria/cantine végétarienne de type SCOP en lien avec l'entrepreneuriat étudiant ;
- **Structurer la gouvernance de cet objectif transversal en la centrant sur la coordination et la participation** : évolution de la charge de mission créée en 2019 vers une vice-présidence, pilotage administratif assuré au niveau de la direction générale des services, pour une coordination des différentes actions menées en RSSU-DD à l'interne et sur le territoire ; renforcement des services civiques dédiés à cette mission (2 depuis début 2020), participation active aux réseaux dédiés à ces problématiques.